

FÉDÉRATION ROYALE BELGE DE NATATION – CONSEIL D'ADMINISTRATION

PROCES-VERBAL DE LA REUNION TENUE PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
LE JEUDI 20 OCTOBRE 2011 A BRUXELLES – 18h00

APPROUVE

Présents :

Michel LOUWAGIE – président FRBN
Wouter GEORGES – secrétaire-général FRBN
Christian LIPPENS – conseiller juridique FRBN
Georges STRAETEMANS – Dirk CALUS, administrateurs VZF
Paul EVRARD - Christiane DE SCHEPPER – A. VANDER BEKEN, administrateurs FFBN

01. Notules

- 1.1. Le procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 22/09/2011 est approuvé.
- 1.2. Le procès-verbal (+ addendum) de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 04/10/2011 est approuvé.

02. Finances

02.1. **19h00** : Ouverture Soumissions Organisation CB 2012 & finales Coupe WP 2012

Les clubs et les délégués suivants sont présents :

G. CLAES (CSWP) – K. SOETEWY (BRABO) – K. DESMET (SKF) – E. LIVENS (AZSC)

02.1. NATATION

02.1.1. Open Belgian Swimming Championships

> pas de soumission

02.1.2. Championnats de Belgique d'été Natation WE1 (11-14a)

> la soumission du club GZVN est retenue pour le montant de € 11.100,00, l'organisation ne sera confiée définitivement qu'après paiement de l'acompte réglementaire et à condition que le club présente une attestation d'homologation officielle de la piscine.

02.1.3. Championnats de Belgique d'été Natation WE2 (CAD-JUN-SEN)

> la soumission du club BRABO est retenue pour le montant de € 5.001,00, l'organisation sera confiée définitivement après paiement de l'acompte réglementaire.

02.1.4. Championnats de Belgique Natation 25m

> pas de soumission

02.2. SYNCHRO

02.2.1. Championnats de Belgique Synchro Seniors / Masters

> la soumission du club SKF n'est pas retenue (€ 65,00).

> la soumission du club MOSAN est retenue pour le montant de € 75,00, l'organisation sera confiée définitivement après paiement de l'acompte réglementaire.

<i>Rédaction</i>	<i>Envoi</i>	<i>Remarques</i>	<i>Approbation</i>
<i>28/10/2011</i>	<i>28/10/2011</i>	<i>12/11/2011</i>	<i>13/11/2011</i>



02.2.2. Championnats de Belgique Synchro Juniors

> pas de soumission

02.2.3. Championnats de Belgique Synchro Cadettes

> la soumission du club SKF n'est pas retenue (€ 101,00).

> la soumission du club BRASS est retenue pour le montant de € 115,00, l'organisation sera confiée définitivement après paiement de l'acompte réglementaire.

02.2.4. Championnats de Belgique Synchro Minimes

> pas de soumission

02.3. PLONGEON

02.3.1. Championnats de Belgique Plongeon 1M / 3M

> pas de soumission

02.3.2. Championnats de Belgique Plongeon Plate-forme

> pas de soumission

02.4. MASTERS

02.4.1. Championnats de Belgique Masters journée 1

> la soumission du club SWEM est retenue pour le montant de € 100,00, l'organisation sera confiée définitivement après paiement de l'acompte réglementaire.

02.4.2. Championnats de Belgique Masters journée 2

> la soumission du club VN est retenue pour le montant de € 85,00, l'organisation sera confiée définitivement après paiement de l'acompte réglementaire.

02.4.3. Championnats de Belgique Masters journée 3

> pas de soumission

02.5. COUPE DE BELGIQUE WATER-POLO (3 finales)

> la soumission du club AZSC est retenue pour un prizemoney total de € 1.600,00, l'organisation est confiée définitivement au club AZSC.

La FRBN lancera un 2^e appel pour les organisations suivantes :

- OPEN Belgian Swimming Championships
- Championnats de Belgique Natation 25M
- Championnats de Belgique de Nage Synchronisée – Juniors
- Championnats de Belgique de Nage Synchronisée - Minimes
- Championnats de Belgique de Natation Masters 3^e Journée
- Championnats de Belgique de Plongeon – 1M + 3M / Plate-forme

03. Rencontres Internationales

03.1. Le Conseil d'Administration a entériné la procédure de sélection et les critères de sélection relatifs aux CE2012 & CEJ2012 Natation sur base du document de travail, examiné lors de la CELSP SWI.

<i>Rédaction</i>	<i>Envoi</i>	<i>Remarques</i>	<i>Approbation</i>
<i>28/10/2011</i>	<i>28/10/2011</i>	<i>12/11/2011</i>	<i>13/11/2011</i>



3.2. Le Conseil d'Administration a pris connaissance de quelques correspondances récentes au sujet de la procédure de sélection et des compétitions qualificatives BELGIUM SOLO & DUO dans le cadre du CE2012.

Suite aux plusieurs réunions préalables sur la responsabilité financière d'une part (fédérations régionales) et les critères de sélection nationaux relatifs à la participation / l'inscription d'autre part (fédération nationale), le Conseil d'Administration FRBN a réexaminé les décisions précédentes ainsi que les opinions diverses au sujet du CE Synchro 2012.

Finalement, le compromis suivant a été convenu :

- SWIMEVENTS asbl > supportera uniquement 1 TEAM sur base d'une performance internationale représentative, mais pas de SOLO et DUO VZF ;
- FFBN > supportera uniquement 1 DUO sur base d'une performance internationale représentative, mais pas de SOLO et TEAM FFBN

Le Conseil d'Administration FRBN a pris connaissance de la proposition de sélection DUO, élaborée par L. LAMBREMONT au nom du Comité Sportif SY FFBN. Sur base de ce document le Conseil d'Administration a décidé que le DUO FFBN (S. D'HYGERE – N. DEMOULIN du club DGHN) doit satisfaire aux conditions de sélection suivantes :

- Points limites DUO = **74.483** (16^e pl. 3 CES précédents, 2006-2008-2010)
- Ces points limites devraient être réalisés à une des deux compétitions qualificatives suivantes : Meeting Internationale Bonn – GER (20-22/01/2012) ou OPEN de PARIS (27/01/2012)

Les membres et les directeurs techniques de la Commission Sportive Nationale Synchro sont par conséquent priés d'urgence d'établir aussi des critères de sélection similaires pour le TEAM sur base du même principe que le DUO (voir ci-dessus), en tenant compte du nombre de teams participants lors des CES précédents.

03.3. JO LONDRES 2012 (*W. GEORGES a quitté la séance lors de l'examen de ce point*)

M. LOUWAGIE fait mention de la demande exceptionnelle de W. GEORGES afin de pouvoir obtenir un arrangement flexible de congé, suite à sa désignation comme assistant bénévole au sein du Team Aquatics – LOCOG Londres Olympics 2012.

Par conséquent il doit être présent à l'Olympic Test Event Swimming (début mars) et aux compétitions Natation des Jeux Olympiques Londres 2012 (fin juillet – début août), dont la moitié de ces 2 périodes doit être considérée comme congé payé officiel.

Le Conseil d'Administration marque son accord sur cet arrangement flexible à condition que W. GEORGES établisse une proposition détaillée relative à son remplacement par deux délégués expérimentés (1 par rôle linguistique / par fédération régionales) lors du CB Natation CAT WE2 à Anvers (27-29 juillet 2012).

03.4. Le Conseil d'Administration examine le fonctionnement et le comportement de R. GAASTRA à l'occasion des rencontres internationales des sélections nationales natation.

04. Courrier

04.1. COIB

- Séminaire médical COIB en fonction des JO LONDRES 2012 (26.10.2011)
- Les personnes responsables des Commissions Médicales régionales sont transmises au COIB :
VZF : V. VAN BELLE – F. STAES – K. VAN MALDEREN
FFBN: M. LESAGE – F. EVRARD

04.2. FINA

- Appel aux organisations FINA Water Polo Referees / Swimming Officials / OW Swimming Schools 2012

Rédaction	Envoi	Remarques	Approbation
28/10/2011	28/10/2011	12/11/2011	13/11/2011



FÉDÉRATION ROYALE BELGE DE NATATION – CONSEIL D'ADMINISTRATION

- FINA Water Polo Referees List 2012 : confirmation de nos arbitres internationaux WP BEL suivant l'avis émis par la Commission Centrale des Arbitres
- FINA Synchro Judges List 2012 : confirmation de nos 2 officiels internationaux SY BEL suivant l'avis émis par la CSSY Nationale
- Liste Substances Interdites WADA / AMA v2012. Cette information importante a été transmise pour publication au staff technique et aux responsables médicaux des deux fédérations régionales.

04.3. LEN

- Information sur le Calendrier Open Water Swimming Compétitions LEN 2012
- LEN Synchro Judges List 2012 : confirmation des officiels internationaux SY BEL suivant l'avis émis par la CSSY Nationale.

04.4. VZF : néant

04.5. FFBN : néant

04.6. Composition commissions fédérales FRBN

- Commission de Discipline WP : évaluation candidatures (1 membre effectif FFBN & 1 membre suppléant FFBN)
Le CA a reçu une seule candidature : P. GEERAERTS (FFBN)

Par conséquent le CA a entériné P. GEERAERTS en tant que nouveau membre effectif de la Commission de Discipline WP.

- Élargissement Commission Centrale des Arbitres (4 > 6 membres effectifs) : évaluation candidatures (1 membre NL & 1 membre FR).

Le CA a reçu 3 candidatures : J. ANDRIES (NL) – F. PETIAUX (FR) – S. DIEU (FR)

Le CA a également pris connaissance de la proposition / l'avis de la Commission Centrale des Arbitres au sujet de la nomination des 2 membres supplémentaires.

Par conséquent le CA a entériné J. ANDRIES (NL) et F. PETIAUX (FR) comme nouveaux membres supplémentaires au sein de la Commission Centrale des Arbitres.

05. Divers

05.1. Courrier divers

- Commission Sportive Nationale Eau Libre : le CA a pris connaissance du calendrier 2012 des manches entrant en ligne de compte des Championnats de Belgique Eau Libre.

05.2. G. STRAETEMANS demande de réaffirmer la candidature de R. JAYMAERT en tant que FINA Starter lors des CEJ 2012 Anvers.

Après tous ces points la séance est levée par le président Michel LOUWAGIE.

Le rapporteur,

Wouter Georges, Secrétaire-Général

PROCHAINE REUNION CONSEIL D'ADMINISTRATION :
MARDI 22 NOVEMBRE 2011 – 17h30 – BUREAU FEDERAL BRUXELLES

<i>Rédaction</i>	<i>Envoi</i>	<i>Remarques</i>	<i>Approbation</i>
28/10/2011	28/10/2011	12/11/2011	13/11/2011

